



JOURNÉE D'ÉTUDE de la section belge de l'AIRDF

L'argumentation, un objet d'enseignement-apprentissage de la maternelle au supérieur

18 mai 2020 – Université libre de Bruxelles

Journée d'étude organisée par Jean-Louis Dufays (UCLouvain), Marie-Christine Pollet (ULB), Caroline Scheepers (Pôle académique de Bruxelles) et David Vrydaghs (Université de Namur)

Texte de cadrage

Inscrite dans une histoire bien étudiée par les didacticiens et les linguistes (e.a. Charaudeau, 1992 ; Plantin, 1996 - 2016 ; Masseron (1997) ; Amossy, 2009 ; Schneuwly & Dolz, 2009 ; Dumortier, 2010 ; Danblon, 2013 ; Scheepers, 2013), l'argumentation révèle et suscite quantité de représentations ou de pratiques, témoins d'un lieu et d'un moment donnés.

Nombreuses sont les caractérisations de l'argumentation, parmi lesquelles on peut retenir celle du processus mis en œuvre par une « instance d'énonciation » pour agir sur des allocutaires en vue de les convaincre ou de les persuader, pour les faire adhérer à une thèse, influencer sur leurs opinions ou susciter la réflexion (Amossy, 2009 ; Scheepers, 2013).

Partant, trois conditions minimales sont définies par Charaudeau (1992) pour que l'on puisse parler d'argumentation : un sujet qui s'engage, un sujet qui devient la cible de cette argumentation et un propos qui fasse débat.

Au-delà de ces présupposés, bien des cas de figure existent. On en citera quelques-uns. Ainsi, l'on peut différencier les discours à visée argumentative et les discours à dimension argumentative (Amossy, 2009). Il serait possible de chercher à mesurer le degré d'argumentativité des discours (Masseron, 1997 ; Meyer, 2004). Golder (1998)

oppose les argumentations élaborées (articulant argumentation et contre-argumentation) aux argumentations ordinaires (repérables dans les échanges quotidiens). Et si l'on en croit toujours Golder (1993, 1996, 1998), les enfants pourraient s'y révéler précocement redoutables. La conduite argumentative peut privilégier le canal écrit ou oral. Une dichotomie assez ancienne, contestée par Plantin (2011), oppose l'argumentation visant à convaincre l'interlocuteur, en mobilisant sa rationalité, à l'argumentation cherchant à le persuader, en faisant appel à ses émotions. La thèse peut être implicite ou non, elle peut préexister dans l'esprit de l'argumentateur avant l'élaboration de son propos ou non... Le mouvement de contre-argumentation peut prendre la forme d'une réfutation, d'une objection, d'une concession. L'argumentation peut se décliner dans des genres discursifs spécifiques, parmi lesquels la dissertation figure en bonne place, étudiée par quantité de chercheurs : Delforce (1985), Delcambre (1997), Chervel (2008), Thyron (2009), Schneuwly & Dolz (2009), Scheepers (2013), Denizot (2013)... La conduite argumentative propre aux écrits scientifiques a également suscité bon nombre d'études, parmi lesquelles Scheepers (2013), Pollet (2014), Pollet & Glorieux (2014). Argumentation et littérature ont fait l'objet d'autres travaux : Rabatel (2004), Amossy (2009). Et c'est en 2016 que Plantin publie son magistral *Dictionnaire de l'argumentation*, précisant les concepts propres à cet objet multiforme et majeur, dans nos vies quotidiennes, mais aussi dans l'enseignement, de l'école maternelle à l'université.

Comment s'enseigne et s'apprend l'argumentation, chez les enfants, les adolescents et les adultes ? En fonction de quel curriculum ? Comment se décline l'argumentation dans les différents genres discursifs ? Quelles représentations inspire-t-elle ? Quelles théories et pratiques didactiques suscite-t-elle ? Comment l'argumentation s'inscrit-elle dans la discipline Français mais aussi dans d'autres disciplines (e.a. philosophie, mathématiques, sciences) et plus généralement dans le cadre scolaire, puisque l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie relève des missions de l'enseignement ? Comment étayer concrètement l'apprentissage de la conduite argumentative ? Quelle place est accordée à l'argumentation dans le prescrit légal belge et dans les pratiques ordinaires des enseignants ? Comment les manuels abordent-ils la compétence à argumenter ? Comment évaluer la logique argumentative ? Autant de questions qui pourront s'inscrire au cœur de notre journée d'étude.

Informations pratiques

Date et lieu

Le lundi 18 mai 2020

Université libre de Bruxelles, Campus du Solbosch

Soumission des propositions de communication

Appel envoyé le 28 janvier 2020.

Envoi des propositions via le document disponible à l'adresse suivante :

https://docs.google.com/forms/d/15_2ssYV0s-jhaCaj_ASxz15LNMTGeOFmjuuJbei-UM0/edit?fbzx=2981694767710641535

Date-limite d'envoi : **le 29 février 2020** .

Réponses aux auteur.es : **le 15 mars 2020**.

Format des propositions

Entre 2500 et 3000 caractères (espaces compris)

Les propositions doivent clairement faire apparaître :

- le nom de l'auteur.e / des auteur.es et leur appartenance institutionnelle
- l'objet de la recherche et sa problématisation
- le cadre théorique dans lequel s'inscrit la recherche
- les grandes lignes de l'exposé qui en sera fait
- une bibliographie sélective

Bibliographie sélective

- Amossy, R. (2009). *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Chervel, A. (2008). *Histoire de l'enseignement du français du XVIIe s. au XXe s.* Paris : Retz.
- Danblon, E. (2013). *L'homme rhétorique. Culture, raison, action*. Paris : Editions du Cerf.
- Delcambre, I. (1997). *L'exemplification dans les dissertations. Étude didactique des difficultés des élèves*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Delforce, B. (1985). « Approches didactiques de la production d'un écrit « fonctionnel » : les difficultés de la dissertation », in *Pratiques*, n°48, pp. 35-52.
- Denizot, N. (2013). « La dissertation : un genre scolaire argumentatif ? », *Pratiques* [En ligne], 157-158 | 2013, mis en ligne le 18 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/3823> ; DOI : 10.4000/pratiques.3823
- Dumortier, J.-L. (2010). *Heurs et malheurs de l'enseignement de la rhétorique*, in *Enjeux*, n°79, pp. 41-78.
- Golder, C. (1992). « Le discours argumentatif : impact de la finalité communicative sur les formes textuelles produites », in *Pratiques*, n°73, pp. 119-125.
- Golder, C. (1993). « Savez-vous argumenter à la mode... à la mode des petits ? », in *Enfance*, Tome 46, n°4, pp. 359-376.
- Golder, C. (1996). « La production de discours argumentatifs : revue de questions », in *Revue française de pédagogie*, Volume 116, pp. 119-134.
- Golder, C. & Pouit, D. (1998). « Quelles situations pour apprendre à argumenter ? », in *Le français aujourd'hui*, n°123, pp. 31-44.
- Masseron, C. (1997). « Pour une didactique de l'argumentation (écrite) : problèmes, objets et propositions (I et II) », in *Pratiques*, n° 96 , pp. 7-57.

- Meyer, B. (2004). *Maitriser l'argumentation. Exercices et corrigés*. Paris : Armand Colin.
- Pollet, M.-Chr. (2014). *L'écrit scientifique à l'aune des littéracies universitaires*. Namur : Presses universitaires de Namur.
- Pollet, M.-Chr. & Glorieux, C. (2016). *Argumenter dans les écrits scientifiques*. Namur : Presses universitaires de Namur.
- Plantin, Chr. (1996). *L'argumentation*. Paris : Seuil.
- Plantin, Chr. (2011). *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*. Berne : Peter Lang.
- Plantin, Chr. (2016). *Dictionnaire de l'argumentation*. Lyon : ENS.
- Rabatel, A. (2004). *Argumenter en racontant*. Bruxelles : De Boeck.
- Scheepers, C. (2013). *L'argumentation écrite*. Bruxelles : De Boeck.
- Schneuwly, B. & Dolz, J. (2009). *Des objets enseignés en classe de français. Le travail de l'enseignant sur la rédaction de textes argumentatifs et sur la subordonnée relative*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Thyryon, Fr. (2006). *La dissertation. Du lieu commun au texte de réflexion personnelle*. Bruxelles : De Boeck.